

Participer à la vie de la paroisse ...

Mardi 28 novembre : à partir de 19h, Café Saint-Ferjeux (Réservations 06 62 76 81 33). 20h30 École Saint-Ferréol : Parcours Saint-Pierre, *Foire aux questions* (Don Marc-Antoine) / Parcours Saint-Paul, *École d'oraison* : *C'est quoi l'oraison ?* (Don Édouard).

Intentions, baptêmes et mariages

Prions pour

Gabrielle TARTARET, André VAILLET, Norbert TECLES, famille FOURNIER, Daniel CASSEVILLE, Philippe BRUN hospitalisé à L'ARIMC de Meyzieu, Guy, Mireille, Paul LAVY et parents, Alexandra Even, Maurice et Victoria CYBAK (MEYZIEU).

Marcelle WEITMANN, Jean MÉLANCHON, Gilbert CAILLOT (JONAGE).

MME FARIDA (JONS).

MME Claude FLORI (PUSIGNAN).

Baptêmes

- 26 novembre : Edwidge et Maellys (Saint-Sébastien, 10h30).
- 2 décembre : Téo (Pusignan, 11h).

À noter...

- **Dimanche 3 décembre** : Concert de Noël de la chorale LE VIRELAI à l'église de Jonage à 16h30 avec la participation des chorales LA DILETANTE de Décines et MÉLODIA de Genas.
- **Vendredi 8 décembre** : messe aux chandelles à 19h00 à la chapelle de Moiffond à Pusignan suivie d'une procession aux flambeaux jusqu'à l'église de Pusignan où un petit concert spirituel sera donné. Goûter au chaud dans la salle communale avoisinante.

Horaire des messes

Semaine	Week-end
<ul style="list-style-type: none"> • Saint-Sébastien : du mardi au vendredi à 7h30, samedi à 8h45, • Centre Jean XXIII : mardi et jeudi à 9h, • Pusignan : mercredi 9h, • Jonage : vendredi 9h. 	<p>Samedi 2 décembre</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18h30 messes au Centre Jean XXIII et à Jons. <p>Dimanche 3 décembre</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9h messes à Saint-Sébastien et à Pusignan, • 10h30 messe à Saint-Sébastien, • 10h45 messe en famille à Jonage, • 18h vêpres, adoration à Saint-Sébastien.

Paroisse catholique de Meyzieu, Jons, Jonage et Pusignan

Centre Jean XXIII
61 avenue de Verdun - 69330 Meyzieu
Tél : 04 78 31 41 57 - courrier@paroisses-mjjp.fr

Maison paroissiale de Jonage
2 rue de la République - 69330 Jonage
Tél : 04 78 31 23 25 - paroissejpp@orange.fr

www.paroisses-mjjp.fr - www.facebook.com/paroisssemjjp

Directeur de la publication, Don Édouard de Vregille



Édito



À partir de dimanche prochain 3 décembre et premier dimanche de l'Avent, nous commencerons une nouvelle année liturgique.

Chaque nouvelle année liturgique est pour nous l'occasion de revisiter l'ensemble des mystères de la foi augmentée des nouveaux événements qui jalonnent notre vie. À chaque fois que nous les réentendons, nous les apprécions d'une manière nouvelle, car notre vie se charge d'expériences qui sont toujours en lien avec la vie du Christ, avec l'Évangile.

Dimanche prochain, une nouvelle traduction du Notre Père entrera en vigueur. Les fidèles catholiques ne diront plus désormais : « Ne nous soumet pas à la tentation », mais « Ne nous laisse pas entrer en tentation ». Pourquoi cela ?

D'abord un peu d'histoire. En 2013 une nouvelle traduction de la Bible a été officiellement approuvée. Dans cette nouvelle traduction de la Bible, la sixième demande du Notre Père a été traduite d'une manière nouvelle. Cette nouvelle formulation du Notre Père devait entrer en vigueur avec la parution de la nouvelle traduction du Missel

Le 3 décembre, des nouveautés...

romain, mais celui-ci n'étant pas encore prêt la nouvelle formulation du Notre Père précédera donc la sortie du nouveau missel. Dans ce Parvis, vous trouverez une explication succincte de ce choix de traduction. Mais quoi qu'il en soit, c'est pour nous tous l'occasion de nous réapproprier la prière du Seigneur, de tenter de la dire moins machinalement, de manière plus attentive, et peut-être même en priant de tout notre cœur chacune de ces paroles. Le Notre Père est la prière par excellence du chrétien, les mots sûrs que Jésus nous a transmis pour nous adresser à son « Père » et « Notre Père ».

Dans cette 6^{ème} demande du Notre Père « ne nous laisse pas entrer en tentation », souvenons-nous particulièrement que sans sa grâce, impossible de tenir, impossible d'être délivré du mal, nos forces sont bien trop petites. Dans notre vie, nous sommes toujours responsables de notre péché qui vient de la tentation. La tentation ne vient pas de Dieu, mais du diable, pour y résister nos seules forces ne suffisent pas. Si nous prenons les aides de Dieu, nous serons toujours assez aidés pour y résister et donc ne pas pécher.

Seigneur, ne nous laisse pas entrer en tentation.

Don Marc-Antoine, vicaire

Notre Père

Don Marc-Antoine

«*Ne nous soumet pas à la tentation*» deviendra «*Ne nous laisse pas entrer en tentation*». Pourquoi avoir changé le texte français du Notre Père, la prière la plus connue de tous les chrétiens ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord se souvenir que le Nouveau Testament a été écrit en grec et dès lors que l'on traduit un texte, on fait des choix.

La traduction que nous connaissons date de 1966. Elle n'est pas mauvaise d'un point de vue littéral, mais elle peut mener à comprendre que Dieu pourrait nous soumettre à la tentation, nous éprouver en nous sollicitant au mal, or la foi indique que ce ne peut pas être le sens de cette sixième demande. Saint Jacques dit clairement : « Dans l'épreuve de la tentation, que personne ne dise : ma tentation vient de Dieu, Dieu, en effet, ne peut être tenté de faire le mal, et lui-même ne tente personne » (Jc 1, 13). D'où la demande réitérée d'une traduction qui tout en respectant le texte original n'induisse pas une fausse compréhension.

La nouvelle traduction, «*Ne nous laisse pas entrer en tentation*», écarte l'idée que Dieu lui-même pourrait nous soumettre à la tentation. Celle-ci ne vient pas de Dieu, mais du tentateur. S'il arrive que Dieu nous soumette à l'épreuve, c'est à celle de la foi et de la fidélité, comme le peuple hébreu dans sa traversée du désert qui devait chaque jour faire confiance à la Parole du Seigneur pour recevoir sa nourriture jusqu'au pays où « ruissellent le lait et le miel ».

La tentation au mal, comme celle de Jésus après son baptême ou dans le jardin de Gethsémani, est une autre épreuve, celle du combat spirituel contre le tentateur qui veut détourner les hommes du chemin d'obéissance et d'amitié avec Dieu leur Père.

Face à cette épreuve redoutable pour tous, redisons de tout notre cœur : Seigneur *Ne nous laisse pas entrer en tentation*.



Parrains d'Avent

Vous avez aimé les « Parrains d'Avent », vous en avez entendu parler, vous n'avez pas encore osé participer... alors, lancez-vous pour l'Avent 2017 !

Le principe est simple : pour vivre temps de l'Avent qui prépare Noël en communauté paroissiale, un peu plus profondément que par le simple partage d'un banc dominical, et un peu plus largement qu'avec notre voisin de messe, un petit engagement de prise en charge spirituelle vous est proposé.

L'ambition est triple : susciter la prière de chacun au début de cette nouvelle année liturgique, prier spécialement pour quelqu'un que l'on n'a pas choisi pour élargir notre horizon paroissial et renforcer la fraternité et la convivialité de notre communauté.

Concrètement, cela se déroule en trois temps :

- l'inscription **avant le 3 décembre** (voir bulletin d'inscription dans les lieux de culte ou sur le site de la paroisse),
- la prière quotidienne pour la personne que le tirage au sort vous aura attribuée, et pour laquelle vous confectionnerez un petit cadeau symbolique de type « fabrication maison »,
- la rencontre avec la personne que vous aurez portée en secret dans la prière, et avec celle qui aura prié pour vous, **dimanche 14 janvier 2018**.

« Voici que moi-même, je m'occuperai de mes brebis, »
(Ez 34, 12)



Voici le jour que fit le Seigneur...

Fenitra

[...] Si le dimanche est le jour de la foi, il n'en est pas moins le jour de l'espérance chrétienne. La participation à la « Cène du Seigneur » est en effet une anticipation du banquet eschatologique pour les « noces de l'agneau » (Ap 19,9).

En célébrant le mémorial du Christ, ressuscité et monté au ciel, la communauté chrétienne se situe « en cette vie où nous espérons le bonheur que tu promets et l'avènement de Jésus Christ, notre Sauveur ».

Extrait de « *Le Jour du Seigneur* », exhortation apostolique de Saint Jean-Paul II, au n°38

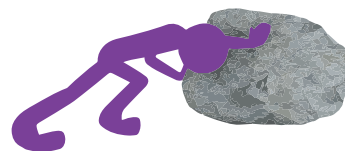
Point liturgique de la semaine : Christ Roi de l'univers

Petite pause cette semaine dans notre parcours sur la liturgie pour nous arrêter sur la fête de ce dimanche. La solennité du Christ-Roi est relativement récente dans notre calendrier : elle a en effet été instituée en 1925 par Pie XI dans son encyclique Quas Primas.

Depuis la réforme du concile Vatican II, elle est célébrée le dernier dimanche de l'année liturgique. Aujourd'hui la liturgie souligne l'aspect eschatologique de notre foi : aux derniers temps, toute la création sera remise dans les mains du Christ. C'est la deuxième demande du Notre Père : « Que ton règne vienne ».

Quelle est la nature de ce règne ? Est-ce un règne à la manière des hommes ? La préface de la messe nous livre la réponse : c'est de « l'autel de la croix » que découle « le règne dans limite et sans fin » de Jésus.

Un effort concret



Ça y est, ce dimanche avec la solennité du Christ-Roi nous arrivons à la fin de cette année liturgique. Ce peut être le moment propice pour faire le point sur cette année écoulée : quels cadeaux m'ont été faits par Dieu cette année ? Qu'ai-je découvert à son sujet ? Ai-je progressé dans ma connaissance et mon amour de lui ?

Prière en famille de la semaine

Sainte Thérèse de Lisieux

Mon Dieu, je vous offre toutes les actions que je vais faire aujourd'hui, dans les intentions et pour la gloire du cœur sacré de Jésus ; je veux sanctifier les battements de mon cœur, mes pensées et mes œuvres les plus simples en les unissant à ses mérites infinis, et réparer mes fautes en les jetant dans la fournaise de son amour miséricordieux.

Ô mon Dieu ! je vous demande pour moi et pour ceux qui me sont chers la grâce d'accomplir parfaitement votre sainte volonté, d'accepter pour votre amour les joies et les peines de cette vie passagère afin que nous soyons un jour réunis dans les cieux pendant toute l'éternité.

Ainsi soit-il.

